



DOSSIER DE PRESSE

**Bilan 2021 et perspectives 2022
des industries thermiques,
aéronautiques et frigorifiques**

Viso-Conférence de presse

3 février 2022

Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales notamment dans les travaux réglementaires et normatifs. Il les fait bénéficier de son expertise et de son réseau et constitue une structure d'accueil et d'échanges pour leur permettre de rencontrer les acteurs de la profession.

Uniclimate représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz et fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration et épuration pour la qualité de l'air pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

Quelques chiffres clés : 86 industriels ou groupes, 330 sites dont 75 usines, 41 départements R&D, 21 400 emplois directs dont 9 600 dans l'industrie et un chiffre d'affaires de 6,6 Milliards d'euros dont 1,8 à l'export.

UNICLIMA – REPRESENTATIVITE SUR LE MARCHE

⇒ Chaudières gaz et fioul	≈ 98 %
⇒ Pompes à chaleur	≈ 95 %
⇒ Climatisation	≈ 92 %
⇒ Ventilation et traitement d'air	≈ 80 %
⇒ Equipements solaires	≈ 60%
⇒ Radiateurs à eau	≈ 70 %
⇒ Filtration	≈ 60 %
⇒ Chaudières bois	≈ 35 %

INTRODUCTION

Lors de notre conférence de presse du 2 février 2021 au cours de laquelle nous avons évoqué l'année 2020, nous avons été contraints de reconnaître que l'événement conjoncturel constitué par la COVID était venu totalement perturber notre vision, nos prévisions et plus généralement le fonctionnement de la plupart de nos marchés 2020.

Pour 2021, tout le monde avait l'espoir que la perturbation sanitaire serait passée ; force est de constater qu'il n'en a rien été. En outre, une autre perturbation conjoncturelle s'est faite jour dès le début de l'année, perturbation dont on peut penser qu'elle est un effet induit de la reprise économique Post-Covid. Tous nos métiers, à des degrés divers, ont été touchés par des ruptures dans les approvisionnements de matières et/ou de composants électroniques.

Toutes nos activités industrielles ont donc été impactées par ce cumul de phénomènes conjoncturels.

Le grand paradoxe pour 2021, vient du fait que, malgré les perturbations des marchés, nous avons assisté à un redémarrage du bâtiment et les chiffres que nous allons vous présenter viennent le confirmer pour presque toutes les familles de produits. Ce rebond de nos métiers est le reflet de la croissance observée en France. Déjà nous avons relevé fin 2020 un bon niveau de l'activité rénovation dans le bâtiment ; 2021 s'inscrit dans cette tendance et plus généralement dans le mouvement désormais amorcé de la transition énergétique et écologique.

Les industriels d'Uniclimate apportent des solutions pour la décarbonation du bâtiment en réduisant les consommations d'énergie mais aussi en travaillant au bien-être et à la santé des occupants, quelle que soit la typologie des bâtiments : résidentiel, tertiaire et industrie.

Tout comme Uniclimate - en tant qu'organisation professionnelle - s'attache à accompagner la mise en place des textes clés pour la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique, **les industriels sont moteurs pour améliorer les solutions existantes et développer les innovations** qui permettront d'apporter des réponses nouvelles.

Ce mouvement d'innovation implique de faire évoluer l'outil industriel pour intégrer ces nouvelles technologies. Cela passe par un accompagnement par les pouvoirs publics venant soutenir les transformations nécessaires tout en intégrant dans leur action la prise en compte du « temps industriel ».

Le calendrier de la transition énergétique et écologique doit aussi être aménagé pour tenir compte du fait que l'évolution technologique entraînera la nécessité de former et de faire monter en compétence les hommes et les femmes dont notre Profession a déjà besoin.

D'autant plus que notre industrie s'inscrit dans l'écosystème du bâtiment qui lui-même doit s'adapter et faire évoluer ses compétences et méthodes.

Analyse par secteur

1- CHAUDIERES

Livraisons des chaudières à eau chaude (en milliers d'unités)

Evaluation en milliers	2021 Marché total	2020 Marché total	Evolution 2021/2020 (%)	Evolution 2021/2019 (%)
Chaudières gaz et fioul classiques	81	75	8%	-2%
Chaudières gaz et fioul à condensation	634	510	24%	23%
S/Total gaz et fioul	715	585	22%	20%

(Estimations Uniclimate)

Le marché des chaudières gaz et fioul est en forte hausse par rapport à 2020 et 2019.

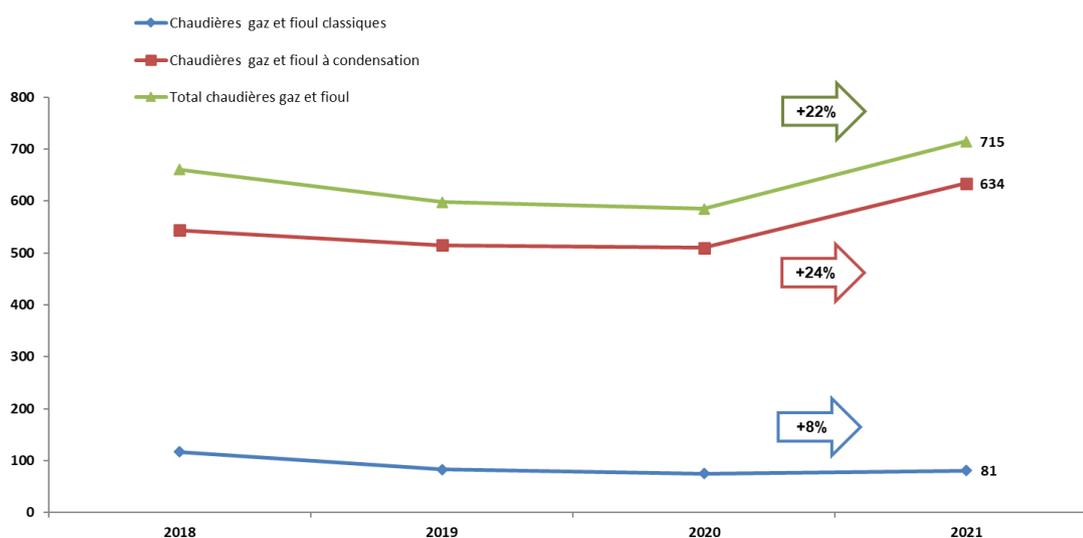
La croissance a été importante sur l'ensemble du marché des appareils de puissance utile inférieure à 70 kW et notamment sur les chaudières à condensation avec une année 2020 marquée par une forte reprise post Covid à la fois sur le neuf et la rénovation et un recentrage des budgets des foyers sur l'habitat. Malgré ceci, un « reste à livrer » est encore important lié aux pénuries de matière première et de composants électroniques en particulier.

Les ventes de chaudières à condensation ont pu être stimulées également par l'arrêt de certaines incitations financières (coup de pouce chaudières THPE) ainsi qu'une augmentation de la rénovation énergétique liée à une plus grande mobilité.

Les chaudières classiques connaissent quant à elles une hausse, moins importante, dans une tendance à la baisse ces dernières années.

Concernant l'activité chantier dans le neuf ou la rénovation, un effet rattrapage de l'année 2020 participe également à la croissance.

**Evaluation du marché total
des chaudières gaz et fioul (en milliers d'unités)**



Source : Uniclîma

Le marché des PAC hybrides s'élève à 4 300 pièces sur la base des répondants. On note une progression de 16% par rapport à 2020. On retrouve les volumes constatés en 2019. »

2- BRÛLEURS A AIR SOUFFLE - GAZ ET FIOUL

Le marché des brûleurs livrés en caisse a progressé de près de 22 % par rapport à 2020. Ce marché a également marqué une croissance à 2 chiffres par rapport à 2019. C'est plutôt le marché du collectif et du tertiaire qui a été porteur en 2021 marquant ainsi une reprise des investissements liés aux activités de maintenance et de remplacement des équipements dans les chaufferies. La fin du fioul annoncée par des tiers n'a pas eu pour effet de diminuer les ventes de brûleurs fioul de petite puissance.

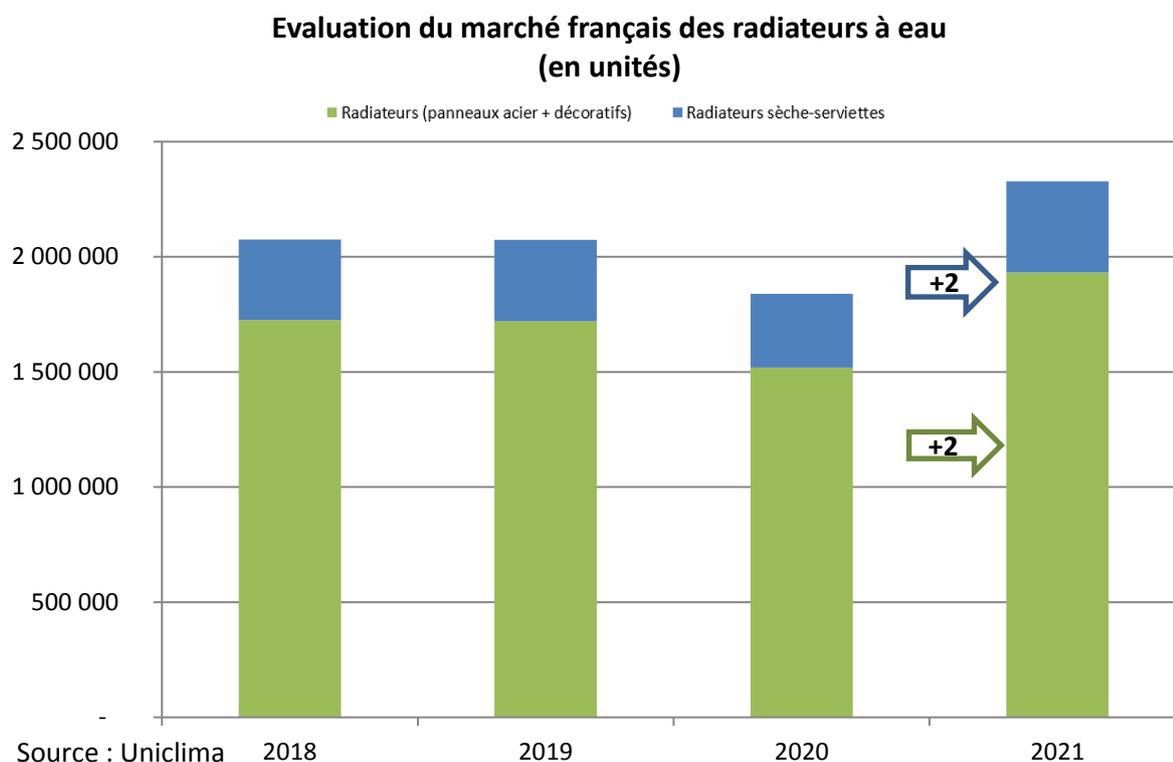
Livraisons de brûleurs en caisse (en milliers)

Brûleurs	2021	2020	2021/2020 (%)	2021/2019 (%)
Brûleurs fioul	45,3	37,3	21%	19%
Brûleurs gaz	5,3	4,2	26%	10%
Total brûleurs	50,6	41,5	22%	18%

Source : Uniclîma

3- RADIATEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

Les ventes des fabricants présentent une augmentation très élevée d'environ 27% sur 2020 et une croissance également à deux chiffres sur la dernière année de référence de 2019. Cette croissance est surtout tirée par le réveil du neuf dans l'individuel comme dans le collectif après les confinements de 2020 pour les panneaux. Le décoratif tire son parti du bon niveau des travaux « d'amélioration de son intérieur » en 2021.



L'année a été marquée également par une très forte inflation des matières premières et des rallonges des délais de livraisons des sidérurgistes pour tous les adhérents d'Uniclimate. Face à des risques de pénuries et des délais de livraison, il est probable que le comportement des acheteurs, tout comme celui de certains installateurs, a conduit à une probable anticipation des achats et une augmentation du stock dans les chaînes d'approvisionnement. Certes, le marché de l'installation a progressé mais pas nécessairement dans les mêmes proportions. Le marché des sèche-serviettes a quant à lui renoué avec un bon niveau de croissance à 23 % après une année 2020 assez décevante.

Perspectives

La conjoncture économique très positive du bâtiment aura un effet bénéfique sur le marché 2022 et ce premier semestre a également commencé très positivement pour les adhérents. Néanmoins, à moyen terme, l'ajustement du marché surtout dans le neuf lié au gonflement de la chaîne d'approvisionnement en 2021 risque d'avoir un effet négatif sur le marché des fabricants. Et à plus long terme, le

remplacement des générateurs à énergie fossile dans le contexte de la RE 2020 aura également un effet sur le secteur.

Même si le radiateur reste assez favorable avec son empreinte carbone et son fonctionnement favorable avec les pompes à chaleur, la RE 2020 entrainera une réflexion plus générale sur le meilleur choix de l'émetteur.

La faible pénétration du radiateur à eau dans le secteur de rénovation reste un levier important pour les années à venir et nos adhérents vont investir de manière plus importante sur l'intérêt de remplacer des millions de vieux radiateurs en France par la nouvelle génération plus esthétique, mieux conçue et correctement dimensionnée pour des régimes d'eau à plus basse température.

4- EQUIPEMENTS ENR

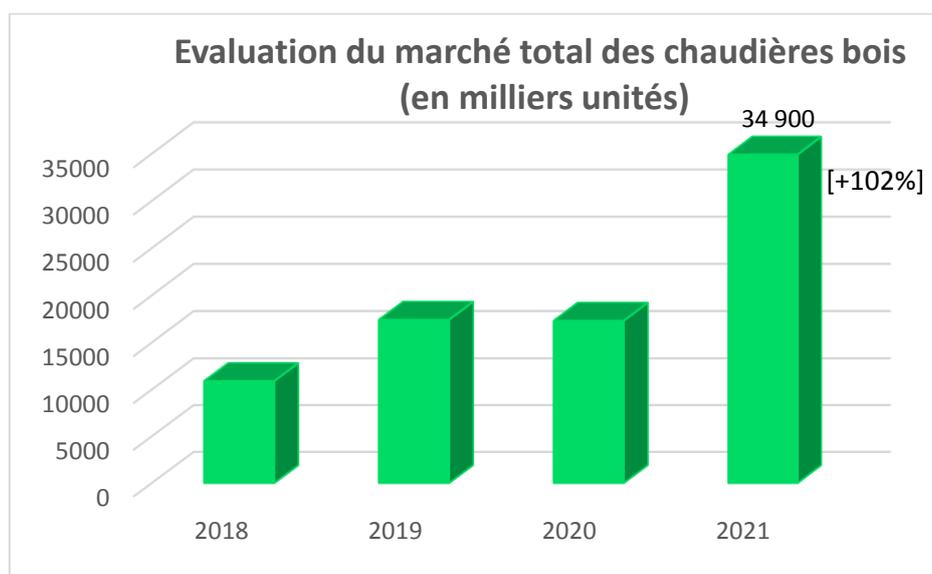
- Chaudières biomasse

	2021	2020	2021/201	2021/2019
Chaudières biomasse	34 900	17 300	102%	101%

(Source : Uniclimate et SFCB)

Avec un marché total de près de 35 000 pièces en 2021 contre 17300 en 2020, le marché des chaudières biomasse explose littéralement avec une hausse de plus du double par rapport à 2020.

Cette progression record est portée par les chaudières à chargement automatique. Ces dernières représentent plus de 90% du marché annuel contre 85% en 2020 ; elles continuent de se développer dans le cadre du changement de chaudières anciennes.



(Sources : Uniclimate et SFCB)

Les chaudières à chargement automatique, en très grande majorité des chaudières à granulés, progressent très fortement de +120%, poursuivant et renforçant une tendance à la hausse établie depuis maintenant 5 ans. Ces chaudières se développent bien sur le marché de la rénovation, en remplacement des chaudières fioul, les dispositifs d'aide étant maintenant opérationnels.

Les chaudières à chargement manuel se stabilisent en 2021 avec une légère hausse de 10% alors qu'elles étaient en régression en 2020, profitant de la forte croissance sur le secteur des chaudières biomasse.

La part des chaudières bûches ne cesse de régresser, passant de 14% à 8% du marché total.

Pour autant, c'est un marché de renouvellement d'anciennes chaudières à bûches, pour ceux qui, souvent, produisent eux-mêmes leur bois. Ce segment manque de mesure incitative pour le changement d'anciennes chaudières à bûches.

Perspectives

Le marché des chaudières aux granulés a toujours de belles perspectives en rénovation pour l'année 2022, maintenant que la reprise est effective et que les dispositifs d'aide sont opérationnels.

Espérons que le début 2022 ne soit pas synonyme d'attentisme voire de ralentissement du fait d'un changement de contexte au niveau des CEE.

A noter que le nombre d'installateurs qualifiés reste encore insuffisant avec moins de 4000 installateurs Qualibois eau, malgré les efforts de formation réalisés par les industriels du secteur.

Par ailleurs, compte tenu de la hausse du prix des énergies, des solutions 100% EnR avec le couplage chaudière biomasse + solaire thermique va vraisemblablement continuer de se développer.

Pour le segment des chaudières à bûches, la profession continue de demander une incitation pour le renouvellement du parc des anciennes chaudières à bûches, dans un objectif de réduction des émissions de particules. Ce serait très simple à mettre en place dans le dispositif « coup de pouce chauffage » en incluant le remplacement de ces anciennes chaudières à bûches au même titre que les chaudières au charbon.

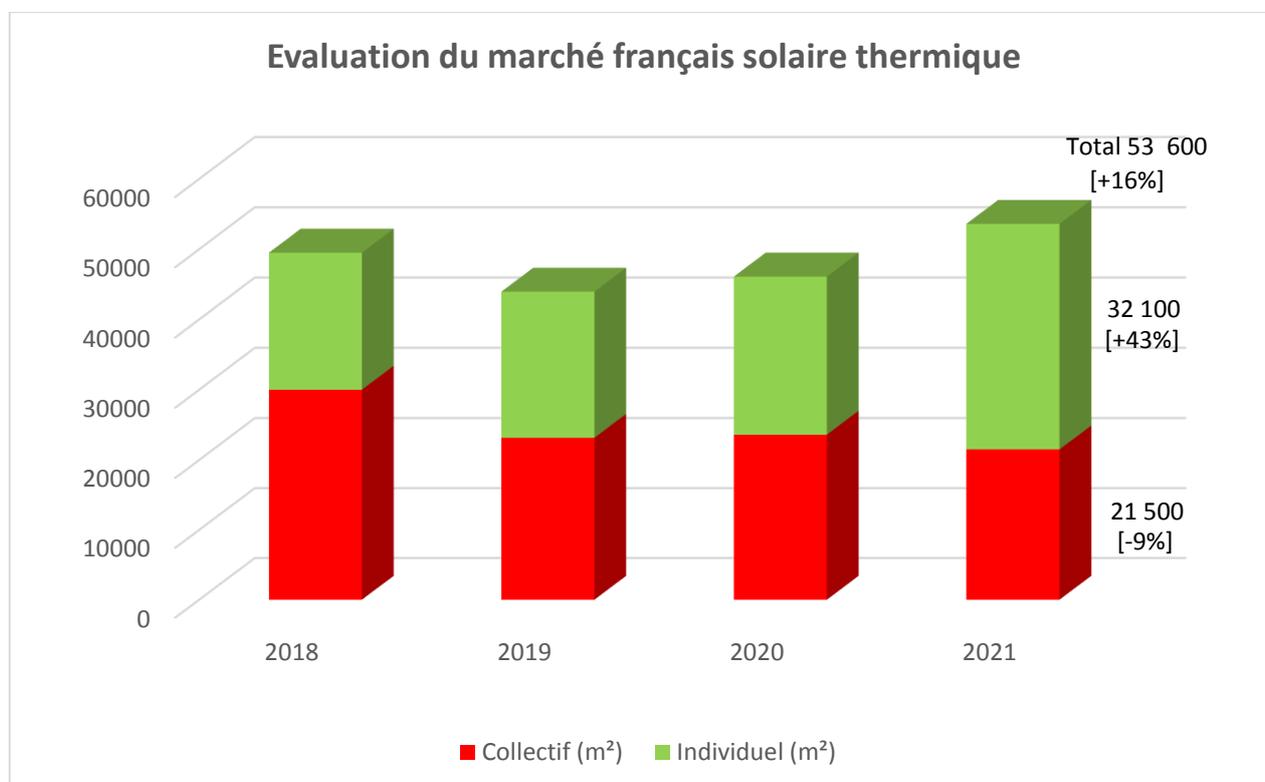
- **Solaire thermique**

Le marché solaire thermique renoue enfin avec la hausse avec 53 600 m² contre 46 130 en 2020, soit une progression de 16%, après 8 années de baisse !

Les équipements solaires thermiques profitent de l'embellie sur la rénovation et le changement des anciennes chaudières dans l'individuel, ainsi que du contexte de hausse des énergies classiques.

	2021	2020	2021/2020	2021/2019
Chauffe-eau solaires individuels (m²)	26 300	18 480	42%	56%
Systèmes solaires combinés (m²)	5 800	4 050	43%	45%
Surface capteurs eau chaude solaire collective (m²)	21 500	23 600	-9%	-7%
Surface totale capteurs (m²)	53 600	46 130	16%	22%

(Estimations Uniclimate)



(Source Uniclimate)

Les livraisons de chauffe-eau solaires individuels (CESI) s'établissent à 7300 unités en 2021 représentant 26 300 m² contre 18 480 m² en 2020, soit une hausse importante de 42%. L'année 2021 confirme un retour marqué à la hausse malgré une pause en 2020 et après 10 années de baisse. La surface moyenne par CESI est stable à 3 m².

Le CESI semble trouver sa place dans les dispositifs d'aide, soit seul avec appoint électrique (dans la majorité des cas), soit associé à une chaudière. Le marché des CESI reste toutefois bas par rapport à ce qu'il a été, à un niveau correspondant aux années 2008.

Concernant les systèmes solaires combinés (SSC), on compte 470 pièces pour l'année 2021 représentant 5800 m², comparées à 4050 m² en 2020, soit une hausse de 43%.

La surface moyenne de capteurs par SSC est stable à 10 m².

Ce segment de marché confirme sa hausse entamée en 2018 (malgré une baisse en 2020 due à la crise sanitaire). Ce segment reste malgré tout un marché de niche. C'est en effet le système de chauffage qui nécessite le plus de compétences et qui demande le plus de temps pour être installé. Or les installateurs qualifiés en SSC et le temps manquent sur le terrain.

L'année 2021 est donc celle du renouveau pour les équipements solaires individuels, portés par la reprise et les dispositifs d'aide à la rénovation qui sont opérationnels.

Les livraisons de capteurs destinés aux immeubles d'habitation collectifs ou aux bâtiments tertiaires connaissent en revanche une baisse de -9% (après une baisse importante de -29% en 2020) pour s'établir à 21 500 m² contre 23 600 m² en 2020. Ce segment est sur une tendance baissière depuis 2013, il régresse par rapport au segment individuel et représente désormais 40% du marché total.

Plus difficile à s'implanter en rénovation, l'eau chaude solaire collective n'est pas parvenue à s'établir dans les bâtiments neufs avec la RT2012, sans exigence d'énergie renouvelable dans le collectif.

Perspectives

La reprise concerne enfin le solaire et cela devrait se poursuivre en 2022. En espérant qu'il n'y ait pas de ralentissement en début de 5^{ème} période du dispositif CEE.

Le contexte de hausse du prix des énergies va inciter les particuliers à s'équiper de système avec l'énergie solaire, qui n'augmente pas puisque gratuite !

Comme pour la biomasse, le point de vigilance est le nombre d'installateurs qualifiés qui reste faible : environ 1300 Qualisol et seulement 300 Qualicombi.

Concernant le segment collectif, l'espoir reste d'un développement dans le neuf avec la RE2020, le solaire pouvant aider les solutions gaz collectives à passer le seuil de 2022.

- Pompes à chaleur

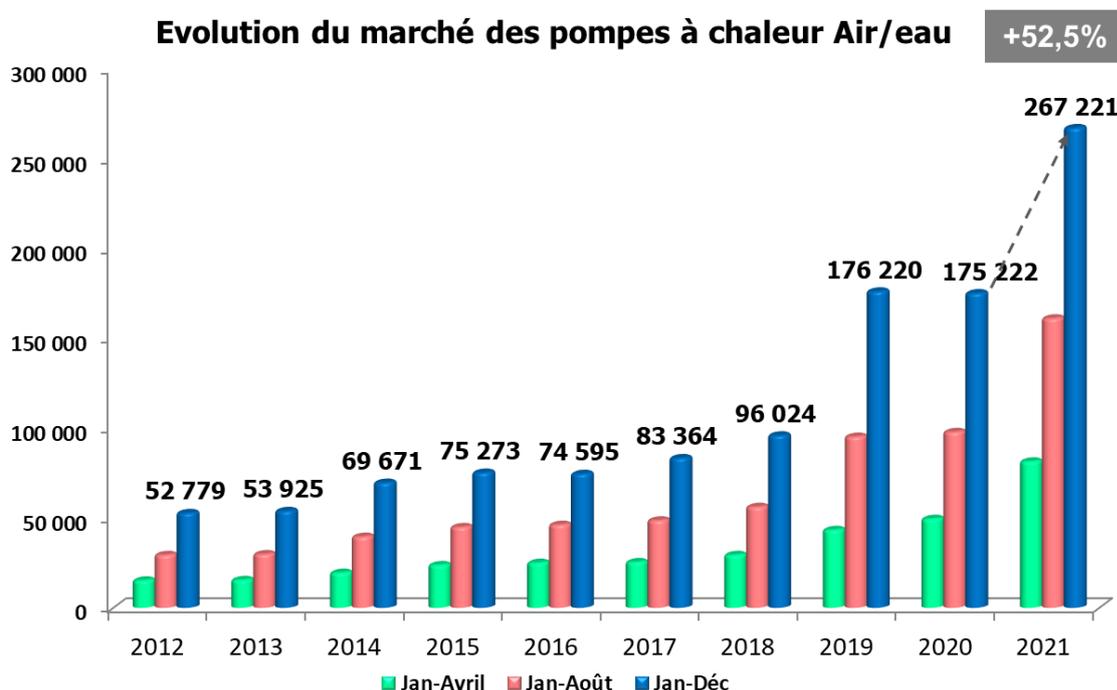
Aérothermie sur vecteur eau

PAC	2021	2020	2021/2020
Aérothermie sur vecteur eau	267 221	175 222	52,5%
Géothermie	2 719	2 466	10,3%
Chauffe-eau thermodynamique*	150 615	110 320	36,5%
Aérothermie sur vecteur air (multi-split réversible)	837 629	815 784	3%

Sources : PAC&Clim'Info

*GIFAM - PAC&Clim'Info

Le marché des pompes à chaleur air/eau est de 267 000 unités environ sur l'année 2021, des ventes records avec une croissance de 52% par rapport à l'année dernière. Après la stabilité du marché observée entre 2019 et 2020 compte tenu des périodes de confinements liées à la crise sanitaire, le marché est de nouveau en forte croissance grâce aux accompagnements du gouvernement, et à la résilience des entreprises qui ont su s'adapter aux conditions pour maintenir un niveau élevé d'activité.



Source : PAC&Clim'Info

Notons que ce marché a été très dynamique, fortement boosté par les aides dans la rénovation énergétique (Coup de pouce chauffage et MaPrimeRenov') et la promotion des PACs dans le marché résidentiel neuf. En effet on a observé une bonne activité du marché du neuf liée à la reprise des constructions de maisons individuelles. Entre 2019 et 2020, celles-ci avaient été contraintes par la crise sanitaire qui a limité les autorisations.

Sur l'année complète 2021, les PACs monoblocs, qui représentent maintenant plus de 12% du marché total des PACs air/eau, ont augmenté plus fortement (+82%) que les PACs biblocs. Ces dernières ayant connu une croissance de 49%, ce qui reste tout de même une croissance exceptionnelle.

La hausse plus importante sur les PACs monoblocs peut s'expliquer en partie par l'arrivée récente sur le marché des PACs avec liaisons hydrauliques et un marché du remplacement dues aux fortes ventes que nous avons connu il y a une quinzaine d'année (pour rappel : 48 000 PACs monoblocs vendues en 2008, son plus haut niveau, ce qui représentait 40% du marché total des PACs air/eau).

Si l'on observe le marché des PACs air/eau par puissance, nous nous apercevons que tous les segments de puissance ont connu des croissances à deux chiffres. On remarque toutefois une plus forte croissance sur le segment des 6 à 10 kW +65% (25% du marché total) et +58% pour les PACs de 11 à 20 kW (55% du marché total), puissances qui s'installent principalement en rénovation.

Si l'on considère le nombre de permis de construire et mise en chantier de maisons individuelles nous considérons que cette technologie s'impose de plus en plus sur le marché du neuf car les PACs < à 6 kW, principalement installées dans le neuf, augmentent de 27%. D'après les dernières estimations du gouvernement, les mises en chantier de maisons individuelles en 2021 ont augmenté de 13% par rapport à 2020 et de seulement 2% par rapport à 2019.

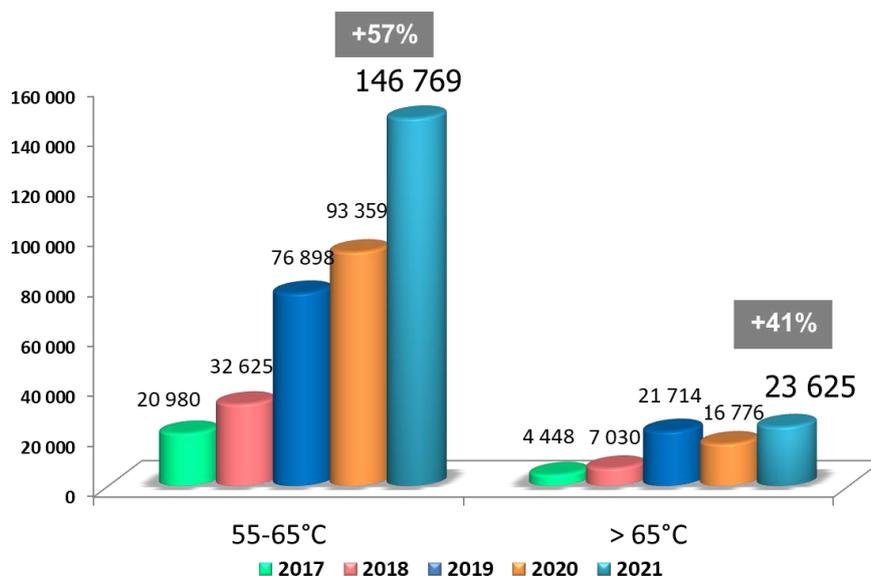
Les PACs air/eau haute température continuent leur progression cette année encore. Concernant les PACs air/eau dont la température de sortie d'eau est comprise entre 55 et 65°C, le marché est en hausse de 57% en 2021. On a noté un ralentissement sur le dernier quadrimestre. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette tendance :

- Des problèmes d'approvisionnement en produits finis et/ou en matières premières des fabricants ont été observé.
- Un manque de main d'œuvre, les entreprises du secteur rencontrent des difficultés de recrutement.
- Les fortes croissances du marché sur les 2 premiers quadrimestres ont entraîné des mises en stocks importants chez les grossistes.
- Certains chantiers ont pu être décalés.

Les PAC haute température

Les PACs haute température > 65°C connaissent également une progression plus soutenue sur la dernière partie de l'année qu'à fin août (+41% sur janvier-décembre 2021 par rapport à janvier-décembre 2020 alors qu'en 2019, la croissance était de 9%).

Marché des PAC Air/eau haute température



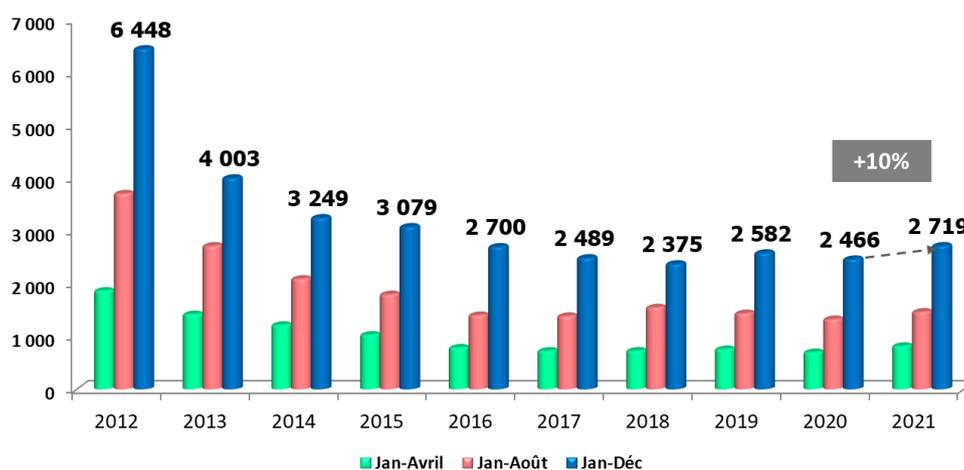
Source : PAC&Clim'Info

Un mot sur les réfrigérants, les industriels se dirigent de plus en plus vers des fluides à plus faible pouvoir de réchauffement planétaire. En effet, la part de PACs chargées avec un réfrigérant ayant un GWP > 750 diminue et représente aujourd'hui 56% du marché total contre 82% en 2020. Les réfrigérants de type R32, R290 ou CO₂ prennent de plus en plus de place sur ce marché.

Géothermie sur vecteur eau

LA POMPE A CHALEUR GEOTHERMIE

Evolution du marché des Pompes à chaleur Géothermie

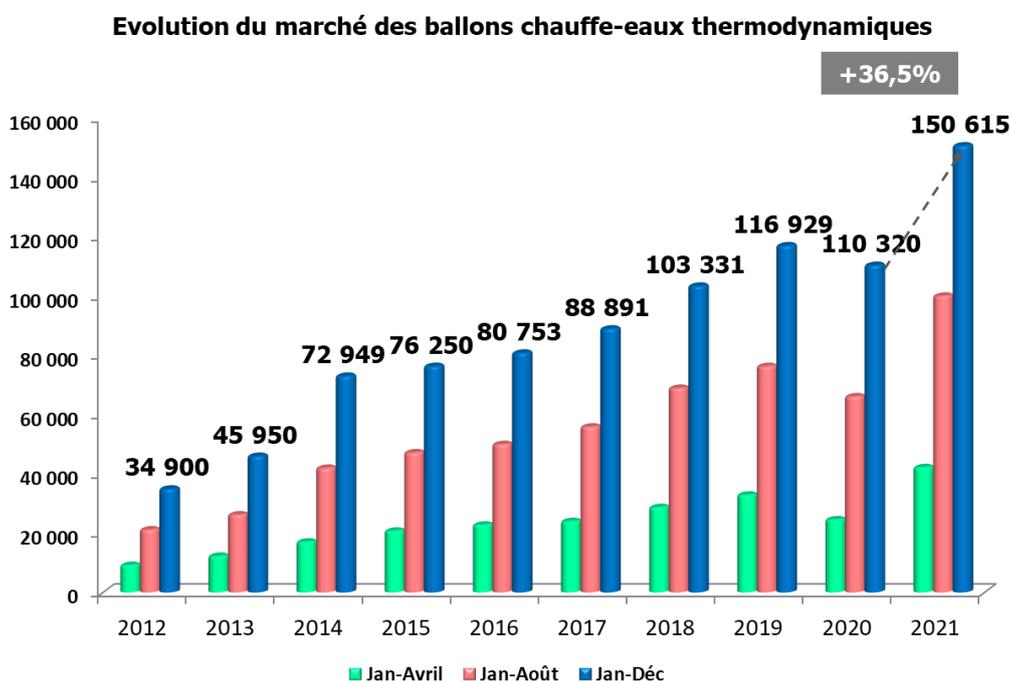


(Source PAC&Clim'Info)

Le marché des PACs géothermiques augmente de 10% cette année, par rapport à l'année complète 2020. Néanmoins, le niveau reste faible si l'on compare aux 19 000 PACs géothermiques vendues en 2008.

Gageons que la promotion de cette technologie faite par le gouvernement, les syndicats professionnels, associations et industriels ait un impact plus positif sur ces produits trop souvent oubliés malgré leur performance.

Chauffe-eaux thermodynamiques



Source : PAC&Clim'Info et GIFAM

En 2021, le marché des ballons chauffe-eaux thermodynamiques connaît un nouveau record avec plus de 150 000 CET vendus. Les ventes de CET sont en forte progression, +36% par rapport à 2020. Si l'on compare à 2019, on note une croissance de 29%, le marché ayant baissé de 6% entre 2019 et 2020.

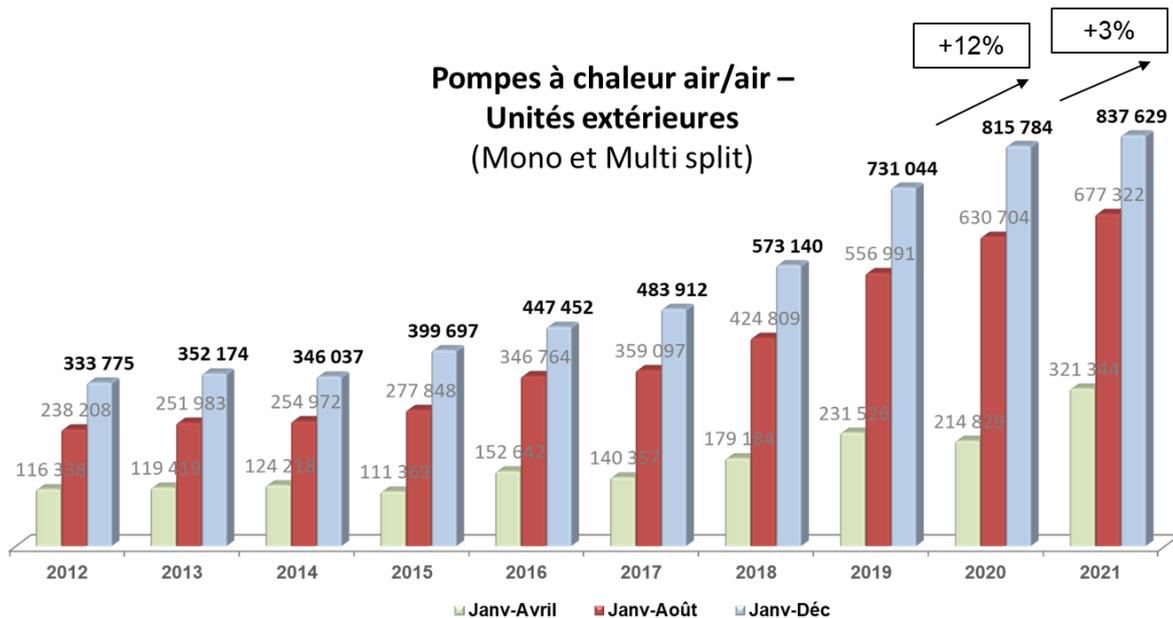
Cette forte croissance du marché du CET est la conséquence de 2 facteurs sur le secteur de la construction :

- Nous observons un rattrapage des livraisons de maisons individuelles qui ont assuré cette bonne dynamique du marché. (Conséquence des retards accumulés en 2019 et 2020 lors des périodes de confinement).

Aérothermie sur vecteur air

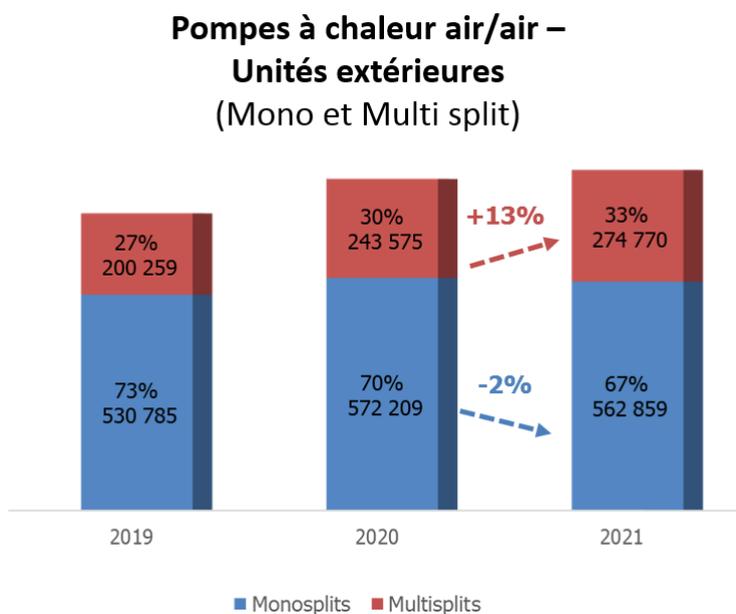
Le marché des splits ralentit nettement sa croissance en 2021 et finit l'année avec une progression de +3% vs 2020. C'est la plus faible croissance depuis 2014.

Alors que le premier quadrimestre avait été en très forte croissance (+50%), le marché des splits a fait face à un net repli au Q2 de -14% et a poursuivi sa décroissance sur le Q3 avec un recul de -13% vs le Q3 2020.



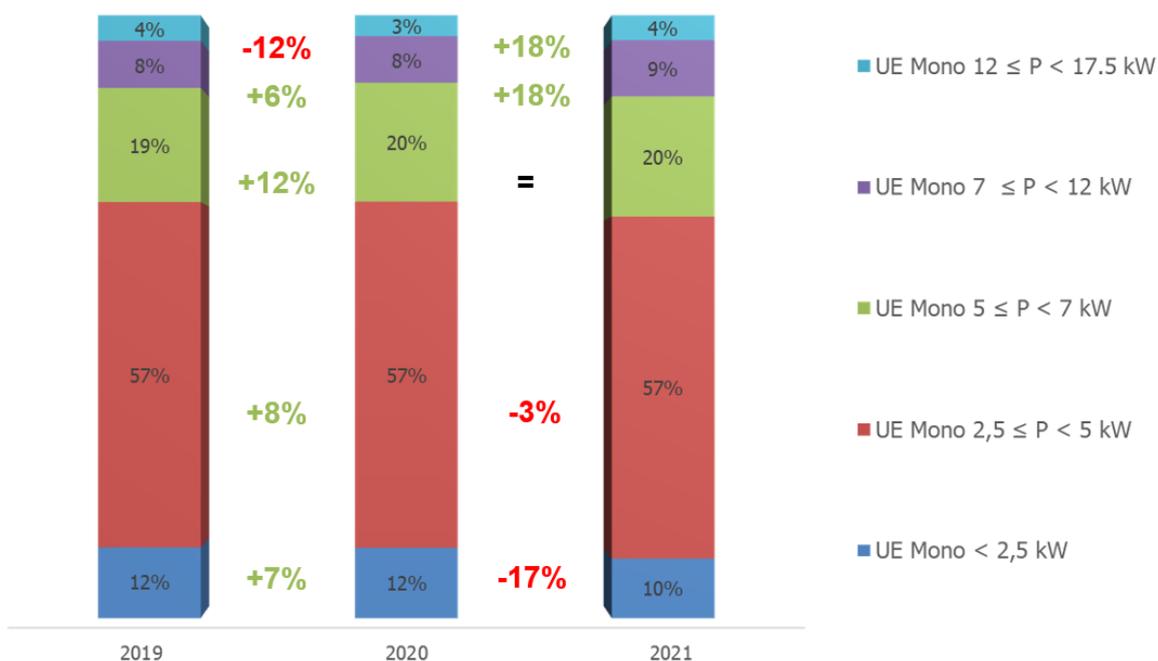
Source : PAC&Clim'Info

Un marché porté par les multisplits qui ont représenté 1/3 des volumes du marché en 2021 et qui ont permis la croissance du marché.



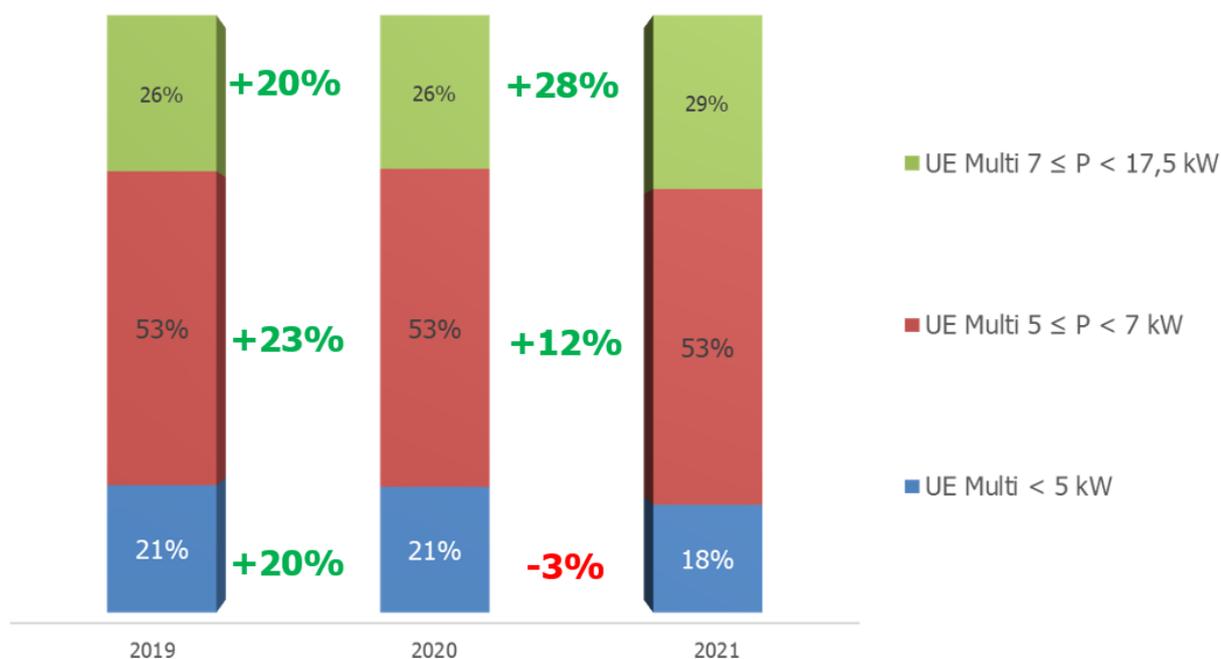
En monosplits, la croissance du marché est tirée par les puissances supérieures à 7 kW, notamment les puissances 7 à 12 KW qui progressent pour la 2^{ème} année consécutive. A contrario, les puissances inférieures à 2,5 KW sont en fort recul cette année.

Marché Monosplits en UE par tranche de puissance

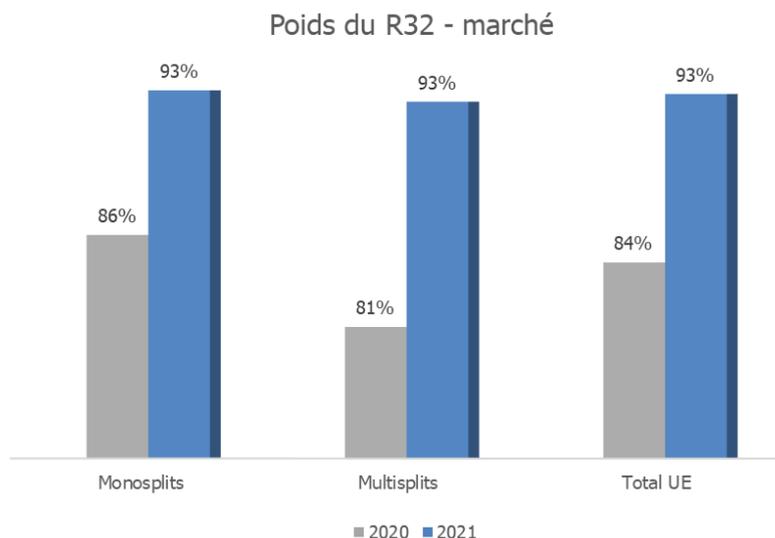


C'est également le cas en multisplits, où les plus grosses puissances affichent les plus fortes croissances. Seuls les multisplits avec une puissance inférieure à 5 kW sont en recul cette année.

Marché Multisplits en UE par tranche de puissance



Le R32 représente désormais 93% du marché des UE, que ce soit sur les monosplits comme sur les multisplits. C'était 92% à fin avril 2021 et 93% à fin août. Le R32 semble atteindre un plafond.



Unités intérieures

Les unités intérieures progressent de **+5%**. La plus forte progression est sur les gainables avec une croissance de +19%.

Les murales ralentissent mais restent toutefois très en croissance vs 2019. De par leur poids sur le marché, les unités intérieures « murales » restent les plus contributrices à la croissance volume de 2021.

Perspectives PAC

PAC Air/Air

2021 a été une année en demi-teinte pour le marché des splits. Le fort repli au moment de l'été montre que ce marché reste malgré tout météo-sensible, notamment sur des produits comme les monosplits (clé d'entrée du marché dont l'achat est très certainement déclenché par des pics de chaleur). Par ailleurs, au vu des croissances sur la PAC Air/eau, il est possible que des installateurs aient priorisé cette dernière au détriment de projets de PAC Air / Air.

Pour autant, le marché a malgré tout été en croissance une année de plus ; preuve en est que la PAC air/air continue de se démocratiser et est désormais établie dans les solutions de chauffage/rafraîchissement des français.

En 2022, le marché de la Pac Air/Air devrait commencer à bénéficier de l'impact de la RE2020 sur le neuf.

PAC Air/Eau

Les pompes à chaleur prennent une place de plus en plus importante sur le marché de la rénovation et accentuent leurs pénétrations sur le marché du neuf.

Les dispositifs d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique démontrent leurs efficacités et assurent une belle dynamique au marché. Les pompes à chaleurs répondent parfaitement aux enjeux de décarbonation des usages du chauffage et de l'ECS.

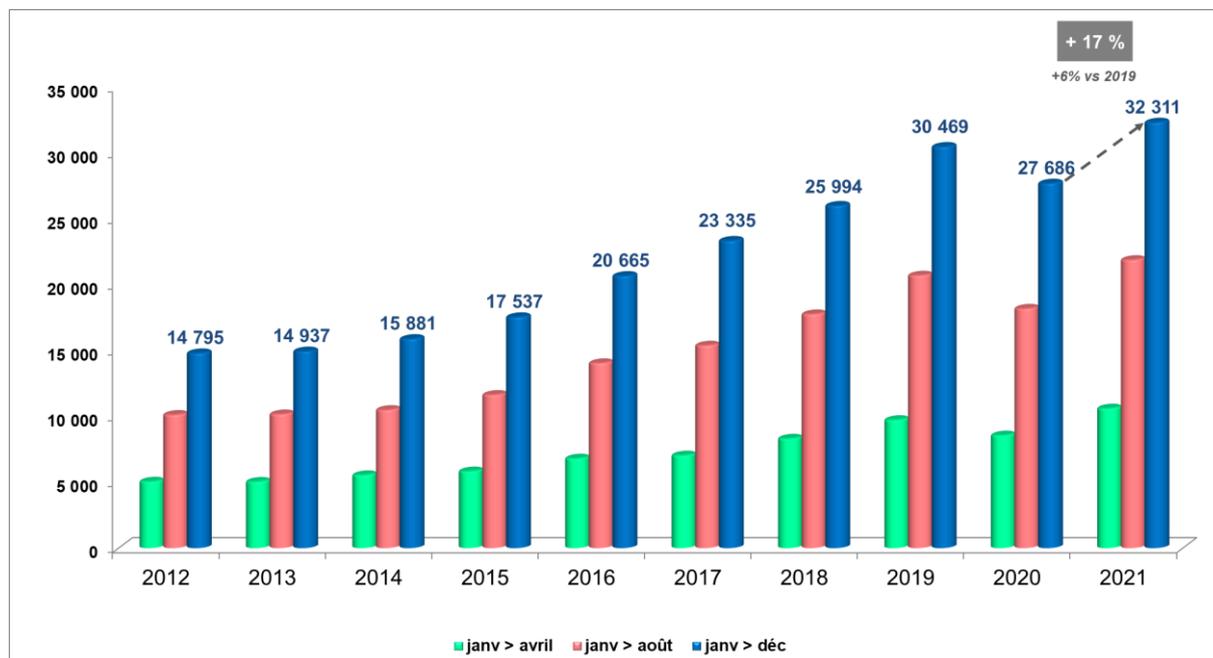
La réglementation thermique RT2012 avait imposé une part d'EnR dans les constructions neuves afin d'assurer le développement de solutions de chauffage bas carbone. La RE2020 qui ajoute un critère carbone laisse augurer d'un marché encore soutenu en 2022 pour les pompes à chaleur.

5- CLIMATISATION TERTIAIRE

- Les DRV

Une bonne année pour le DRV. Après le recul connu en 2020, le marché renoue avec la croissance et affiche une belle progression de 17%, dépassant ainsi le niveau de 2019. En effet, avec plus de 32 000 groupes extérieurs mis sur le marché en 2021, nous avons atteint un nouveau record.

Evolution du marché tertiaire et commercial : DRV



Source : PAC&Clim'Info

Comme nous l'observons depuis plusieurs années, le poids des groupes ≤ 6 CV augmente encore et représente désormais 1/3 des DRV mis sur le marché.

En ce qui concerne les unités intérieures, l'évolution globale est de +15%. Les unités murales et cassettes, qui représentent plus de 70% des volumes, sont les plus

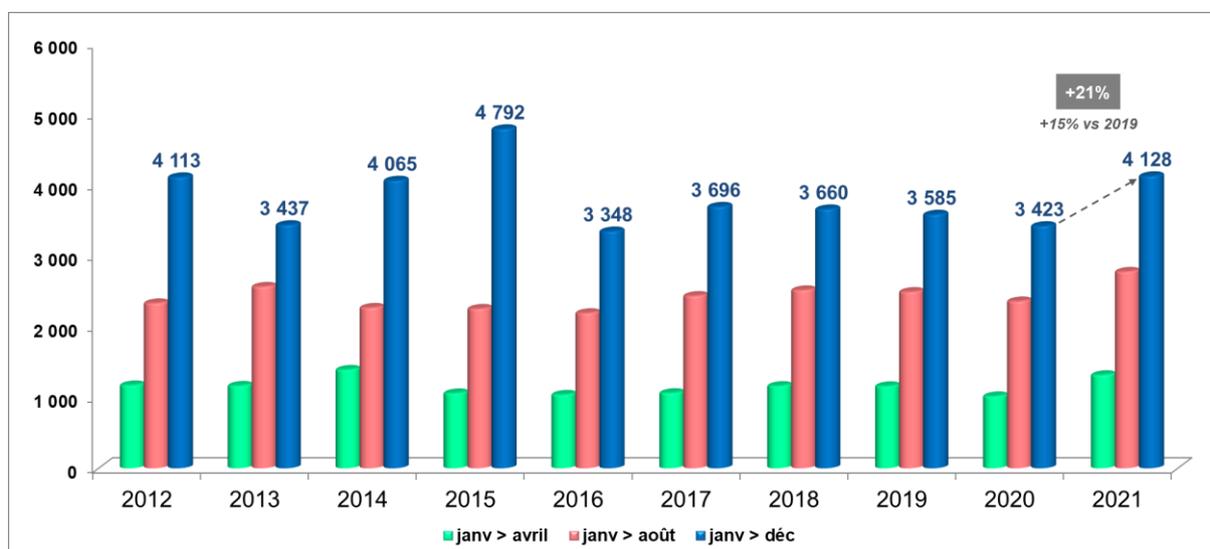
dynamiques. Les gainables, davantage impactés par la baisse du neuf et les difficultés du marché hôtelier, retrouvent à peine leur niveau de 2019.

- **LES SPLITS DE PLUS DE 17.5 KW et les ROOFTOPS**

La tendance est également bonne dans le secteur des commerces, comme le démontrent les ventes de Splits > 17.5 kW et de rooftops.

Suite à un dernier quadrimestre particulièrement dynamique, le marché des Splits > 17.5 kW termine l'année sur une progression globale de +21%, alors même que ce marché n'avait pas connu de fort recul en 2020. Avec plus de 4 000 groupes vendus, nous retrouvons les volumes d'avant 2015, où avait commencé le transfert vers les mini DRV.

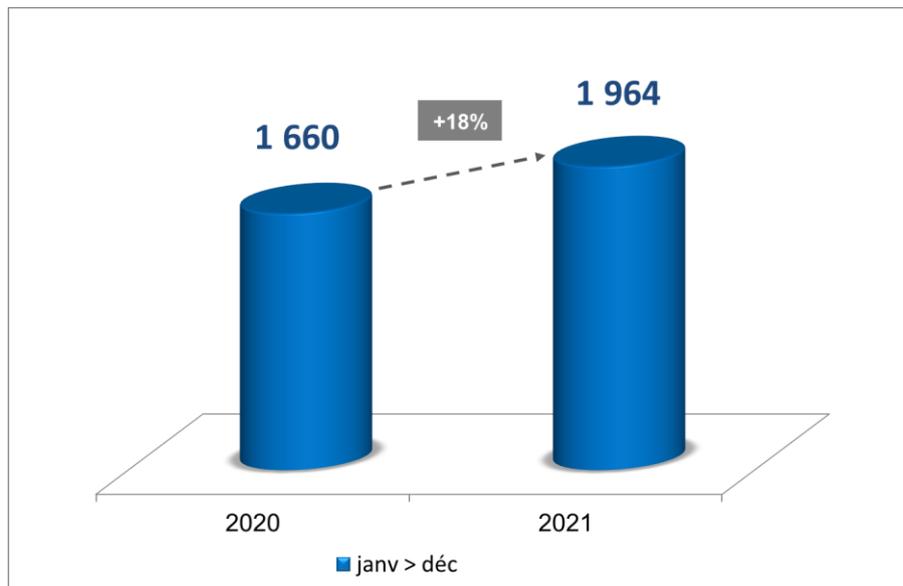
Evolution du marché tertiaire et commercial : SPLIT > 17,5 Kw



Source : PAC&Clim'Info

À l'instar des autres produits destinés au marché tertiaire et commercial, les rooftops affichent une croissance à 2 chiffres.

Evolution du marché tertiaire et commercial : Rooftop

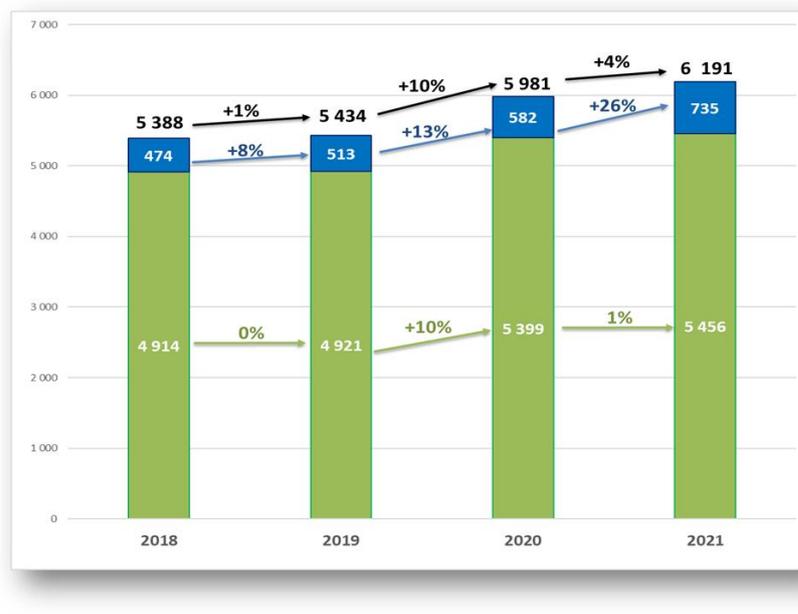


Source : PAC&Clim'Info

• CHILLERS

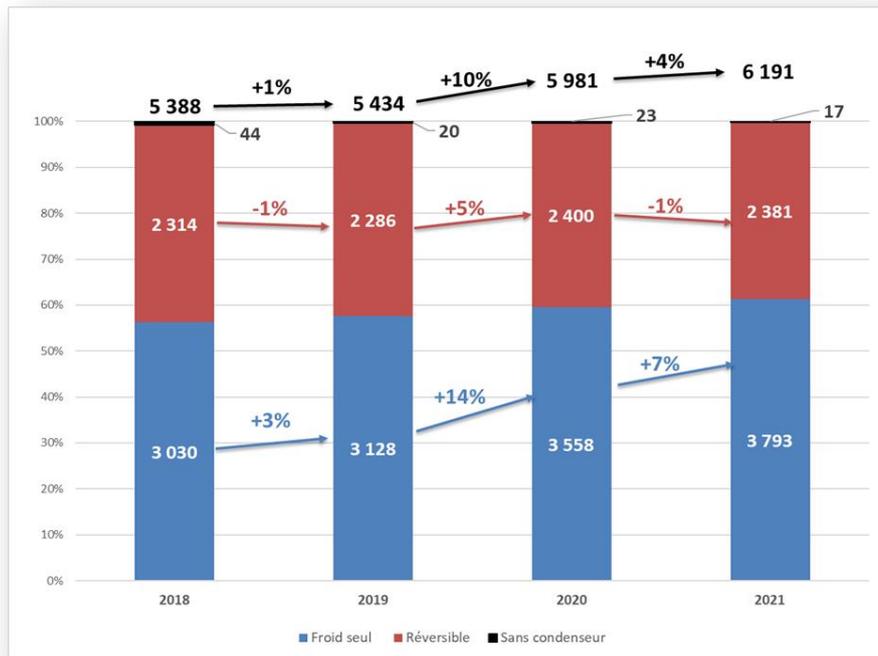
En 2021 les refroidisseurs de liquides enregistrent une progression générale de **+4%**. Les groupes à condensation par air représentent 88% du marché total. La progression a été plus soutenue sur les groupes à condensation par eau (+26%) et l'on constate un ralentissement sur les groupes à condensation par air sur le dernier quadrimestre (+1% seulement sur l'année).

Evolution du marché tertiaire : Chillers (Technologies eau & air)



Source : PAC&Clim'Info

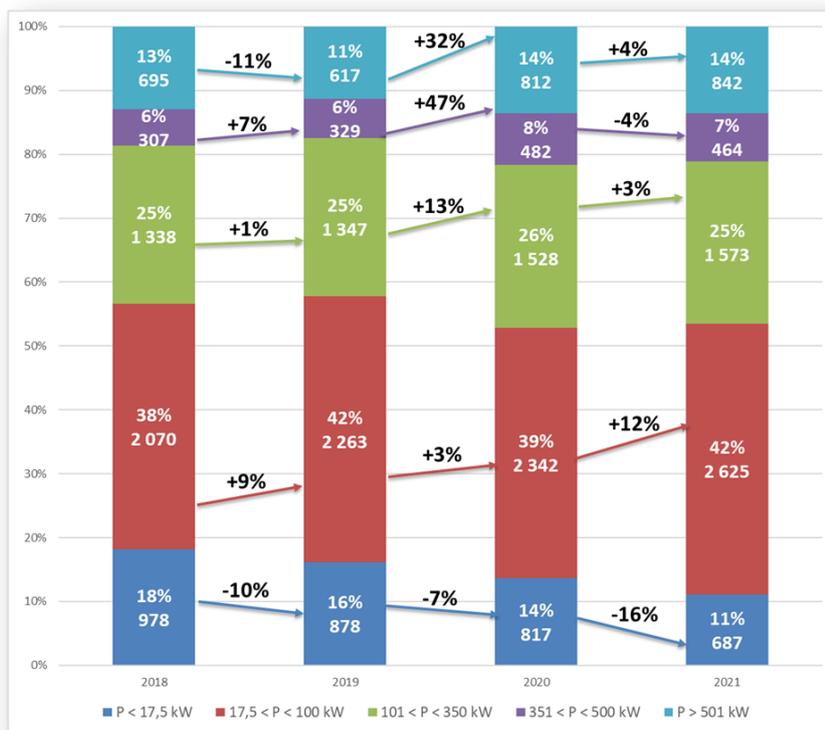
Evolution du marché tertiaire : Chillers (par typologie)



Source : PAC&Clim'Info

Pour la troisième année consécutive les groupes Froid seul sont en progression (+7% vs 2020). Ces groupes représentent plus de 60% du marché. Il semble que ce segment soit tiré par les aides (CEE, suramortissement) notamment dans l'industrie. Malgré plusieurs aides, le segment des pompes à chaleur tire moins bien son épingle du jeu et baisse légèrement.

Evolution du marché tertiaire : Chillers (par puissance)



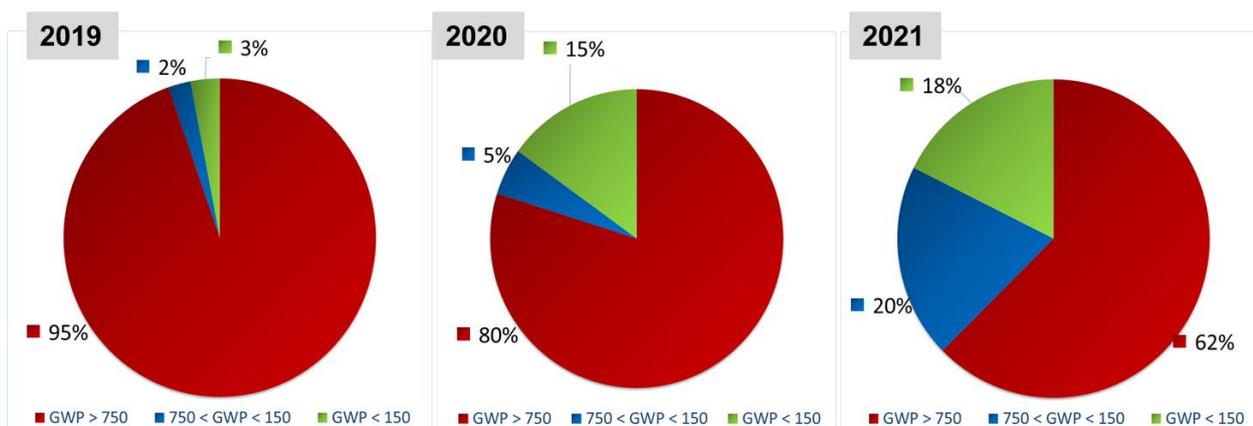
Source : PAC&Clim'Info

Le segment des petites puissances continue de baisser (-16%). Il y a probablement un transfert vers les pompes à chaleur air/eau destinées au marché résidentiel.

Les groupes de puissances < 100 kW continuent leur progression et représentent près de la moitié du marché : +12%. Ce segment permet d'assurer la progression du marché. Il semble donc que celui-ci s'oriente désormais vers des plus petits projets et très certainement vers des machines de remplacement.

Après une très belle année 2020, les segments de plus de 100 kW subissent un ralentissement malgré les aides de type CEE.

Evolution des fluides : Chillers



Source : PAC&Clim'Info

La tendance déjà amorcée en 2020 se confirme, le marché s'oriente vers des fluides à plus faible GWP.

Pour les groupes équipés de compresseur à vis (forte puissance), le marché a basculé sur des nouveaux fluides (GWP < 150 de type HFO) au dépend du traditionnel R134a (aides et réglementation F-GAS).

Pour les groupes équipés de compresseur scroll (petite et moyenne puissance), de nouveaux fluides (GWP compris entre 150 et 750 : type R32 ou R454b) progressent fortement et représentent désormais 20% du marché.

Non seulement les aides, mais également une prise de conscience (les investisseurs s'inquiètent de plus en plus des fluides utilisés) ainsi que les fabricants qui ont fait des développements importants afin de proposer de nouvelles solutions, sont très certainement à l'origine de cette évolution.

Le marché des refroidisseurs de liquide & pompes à chaleur a connu une belle année 2021 (+4%) même si le dernier quadrimestre a subi un ralentissement. L'année 2020 était assez exceptionnelle et nous revenons à des progressions plus « normales ».

Les différentes aides (CEE, suramortissement) ont probablement permis cette progression (augmentation des groupes froid seul avec des fluides de type HFO ou à plus faible GWP), mais elles ne bénéficient qu'au marché de l'Industrie.

De plus, il semble que le marché tertiaire ne tire pas encore parti des aides (Loi ELAN, Crédit d'Impôt tertiaire, Coup de pouce CEE,...) puisque les groupes réversibles ne progressent pas.

Perspectives Climatisation tertiaire

Il est difficile de se projeter sur 2022. Les aides mises en place devraient soutenir notre marché mais il est incontestable que cela ne sera pas suffisant du fait de la crise COVID qui dure dans le temps et qui impacte toujours certains marchés (ex : hôtellerie).

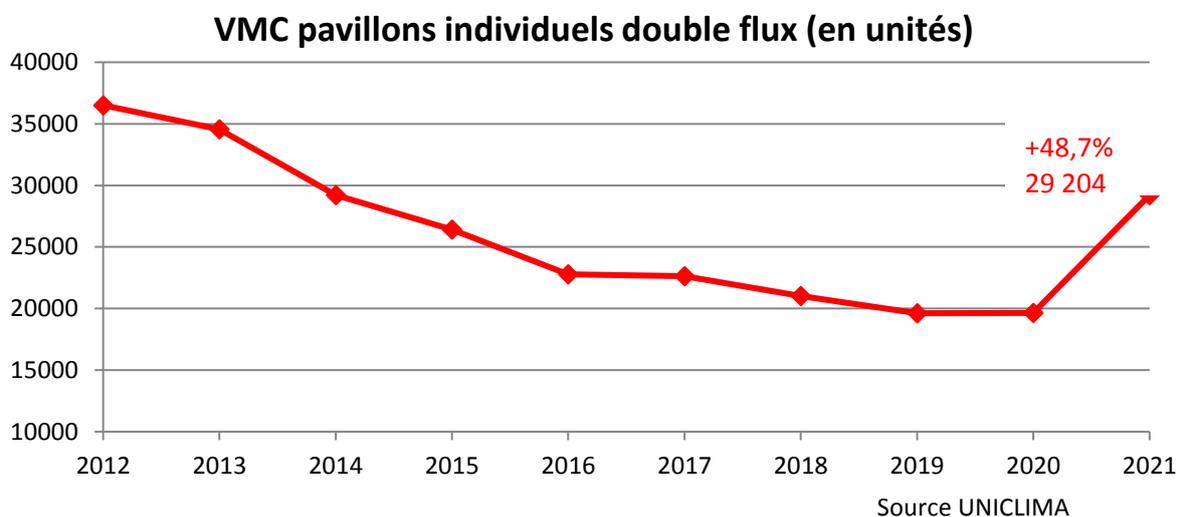
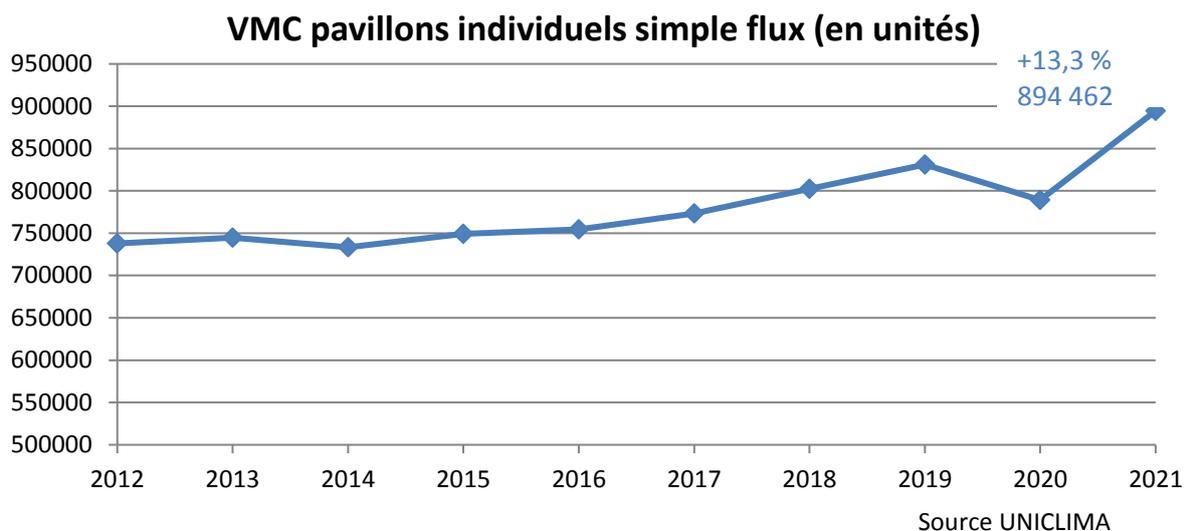
Note : Il est regrettable que le Crédit d'Impôt tertiaire ne s'adresse qu'aux machines à eau et ne prenne pas en compte les systèmes air/air (DRV par exemple)

7- VENTILATION DES BATIMENTS

Un marché qui se redynamise

Malgré une année 2021 incertaine et toujours marquée par les conséquences de la crise sanitaire, à savoir difficultés d'approvisionnement, pénuries et hausse des prix des matières premières, le marché de la ventilation en maison individuelle confirme en 2021 le dynamisme observé au dernier trimestre 2020. Le marché de la ventilation en bâtiment collectif et tertiaire repart à la hausse également, avec une reprise plus lente pour les ventes de systèmes double-flux qui semblent revenir progressivement sur les niveaux de 2019.

- **Logement individuel**



Techniques	Année 2021 (en unités)	Evolution 2021/2020	Evolution 2021/2019
------------	---------------------------	------------------------	------------------------

VMC* Simple flux :	894 462	+13,3%	+7,7%
Dont : Autoréglable		+10,3%	+5,5%
Hygroréglable		+18,9%	+11,6%
VMC* Double Flux	29 204	+48,7%	+48,9%
Total VMC* simple flux et double flux	923 666	+14,2%	+8,6%
Aérateurs - débit < à 400 m3/h (type VMR**)	404 480	+1,9%	-5,3%

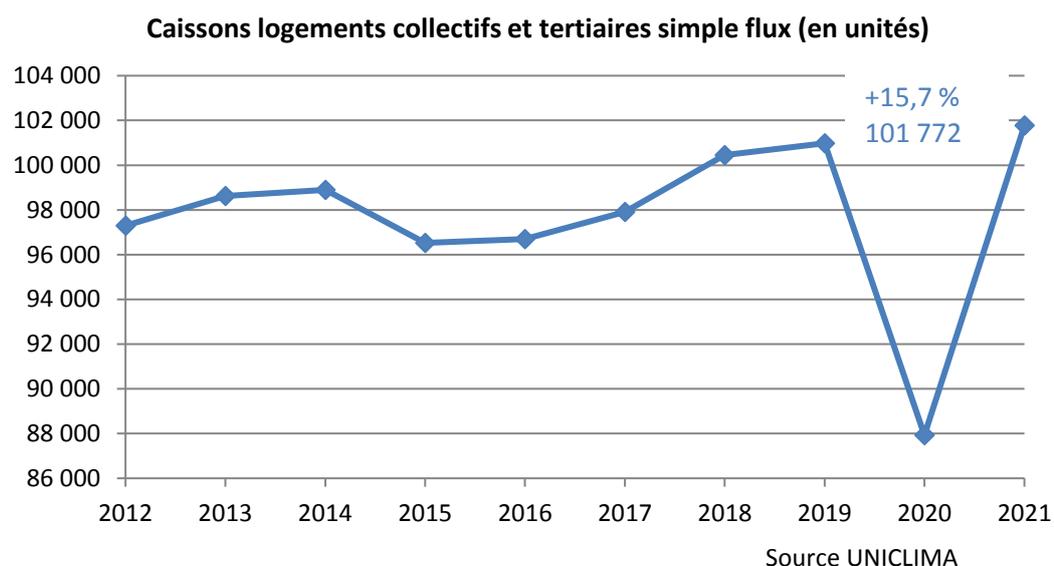
- * VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée
- **VMR : Ventilation Mécanique Répartie.

Le marché global des équipements simple flux est en hausse de 13,3% avec un regain des ventes des systèmes hygroréglables mais également des systèmes auto réglables.

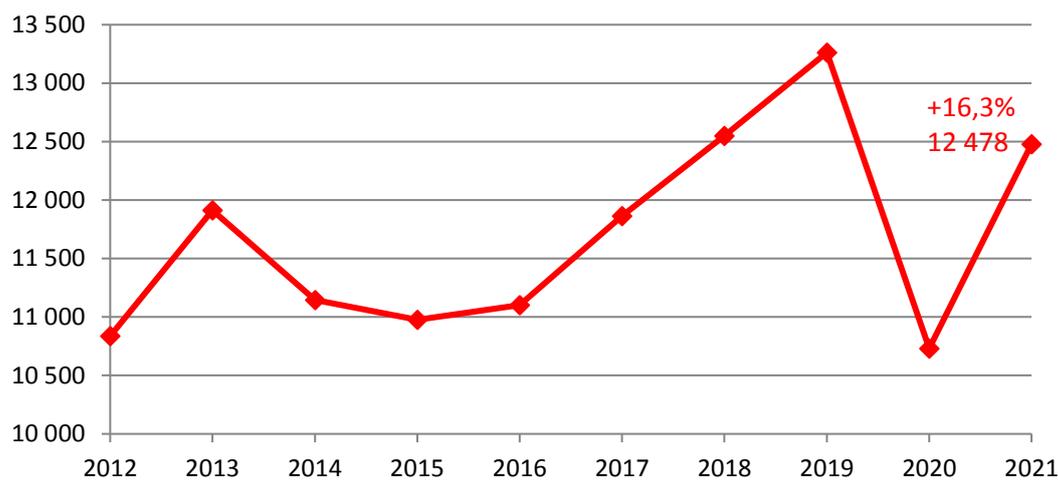
Après plusieurs années de baisse, le marché global de la ventilation double flux pour le logement individuel confirme la hausse observée au 4ème trimestre 2020 et poursuit son augmentation (+ 48,7%). A noter que la majorité des systèmes vendus sont équipés d'un échangeur à « haute efficacité », tandis que la vente de systèmes dont l'échangeur a une efficacité plus « standard » est en nette baisse. Ces systèmes avec échangeur à haute efficacité bénéficient d'un soutien financier au travers du CITE en 2020 puis de Ma Prime Renov' à partir de 2021, ce qui explique en partie le net regain de dynamisme de ce segment.

• Collectifs et tertiaires

Le marché du collectif et du tertiaire, plus impacté en 2020, du fait de la typologie des chantiers de plus grande envergure qui ont subi une inertie plus forte au moment de la reprise des activités de construction, repart à la hausse progressivement.



Caissons logements collectifs et tertiaires double flux (en unités)



Source UNICLIMA

Techniques	Année 2021 (en unités)	Evolution 2021/2020	Evolution 2021/2019
VMC* Simple flux	101 772	+15,7%	+0,8%
VMC* Double Flux	12 478	+16,3%	-5,9%
Total VMC simple flux et double flux	114 250	+15,8%	0 %

- * VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

Une hausse de 15,7% sur les équipements simple flux et de 16,3 % concernant les équipements double flux est observée.

Tandis que le marché du simple-flux a retrouvé son niveau de 2019, la reprise semble plus lente pour les systèmes double-flux et notamment pour les systèmes dont l'échangeur est à roue, mais la constante augmentation des chiffres en 2021 laisse présager que la progression de ce segment devrait aussi s'accélérer.

• Réseaux aérauliques et accessoires

Techniques	Année 2021	Evolution 2021/2020	Evolution 2021/2019
Conduits plastiques et métalliques dont :	26 805 km	+14,8%	+6,2%
conduits plastiques (PE*, PVC...)		+13,5%	+7,3%
conduits métalliques		+17,3%	+4,4%
*Polystyrène expansé			

L'évolution des ventes de réseaux aérauliques (conduits et accessoires) semble confirmer les tendances observées sur les marchés individuels et collectif/tertiaire. En effet, les conduits plastiques, destinés majoritairement aux maisons individuelles affichent une hausse de +13,5% tandis que les conduits métalliques davantage utilisés dans les bâtiments collectifs et tertiaires augmentent de +17,3%.

Les accessoires métalliques de réseaux aérauliques suivent la même tendance de vente que celle des conduits avec une progression de +12,8 %. Les accessoires à

jointes enregistrent quant à eux une progression de 19,8% sur 2021 et représentent plus de 50% du marché des accessoires métalliques.

- **Diffusion d'air**

Techniques	Année 2021 (en unités)	Evolution 2021/2020	Evolution 2021/2019
Grilles et diffuseurs	572722	+14,1%	-7,9%

Le marché des grilles et diffuseurs est en hausse de 14,1 %, mais n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019.

A noter une progression significative de +35,8% des m² de bâtiments équipés de Poutres climatiques.

Perspectives Ventilation :

Marché Maison Individuelle : sur le marché de l'individuel, les chiffres encourageants observés en 2021 laissent présager d'une poursuite de la croissance pour l'année 2022.

Tertiaire/collectif : le marché devrait poursuivre son regain de dynamisme appuyé par la mise en place, dans le cadre du plan de relance, de soutiens financiers pour la réhabilitation des bâtiments publics mais aussi de soutiens financiers dans le cadre de « Ma Prime Renov », pour les propriétaires occupants, bailleurs, et copropriétés. Le crédit d'impôt pour la rénovation des locaux des TPE et PME auquel sont éligibles les équipements simple et double-flux, la création de « France Renov » à partir du 1er janvier 2022 et la mise en œuvre du décret de rénovation tertiaire devraient aussi jouer un rôle de catalyseur.

Perspectives 2022

I. UNICLIMA, UN ACTEUR DE LA DECARBONATION DES BATIMENTS

1.1 RE 2020 – les bâtiments neufs

Tout au long de la préparation de cette réglementation qui marque une rupture puisqu'elle n'est pas seulement énergétique mais environnementale, Uniclimate a porté la voix de ses adhérents et contribué à la formalisation du projet.

A ce jour, la partie concernant le résidentiel est entrée en vigueur et nous restons dans l'attente des textes relatifs au tertiaire – enseignement et bureaux – qui doivent entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

Uniclimate va travailler avec le Cetiatic pour réaliser des simulations à partir de la nouvelle réglementation de manière à ce que ses adhérents puissent se familiariser le plus rapidement avec cette nouvelle approche.

Il reste encore un certain nombre de questions ou difficultés qui doivent être levées notamment en ce qui concerne l'intégration des Titres V dans la nouvelle réglementation. En effet, il reste des Titres V RT 2012 non encore intégrés dans la RE2020. Les industriels, qui participent au financement de ce transfert souhaitent qu'il puisse être réalisé dès que possible.

La nouvelle procédure Titre V, que ce soit pour le formalisme ou les coûts, est en cours de finalisation et les industriels restent à la disposition du CSTB pour contribuer à la rédaction des textes.

Les avancées de la RE2020 ne doivent pas masquer malgré tout le fait que cette Réglementation environnementale :

- d'une part ne permet pas l'intégration des systèmes hybrides (Solaire thermique + chaudière) et des équipements hybrides (PAC avec appoint fossile) alors que ces derniers auraient dû trouver toute leur place dans le calendrier vers la décarbonation des bâtiments
- d'autre part ne tient aucun compte de l'émergence des biocombustibles ou combustibles verts (biogaz, biofioul, hydrogène...)
- et enfin ne propose pas de procédure de réception des installations de ventilation pour les bâtiments neufs en tertiaire.

Les industriels d'UNICLIMA appellent de leurs vœux, au côté de la filière, la mise en place rapide de l'observatoire de la RE 2020 dont la création a été annoncée par la Ministre dès 2022 ; Cet observatoire permettra de recueillir toutes les informations pertinentes pour l'exercice pour la « clause de revoyure » qui a été promise lors de la parution des textes afin de réexaminer, le cas échéant la pertinence et la faisabilité des différents seuils d'exigences fixés.

1.2. LA RENOVATION DES BATIMENTS

S'agissant de la décarbonation des bâtiments, l'essentiel de l'enjeu réside dans la rénovation du parc existant.

Les industriels saluent la constitution du Service Public de la Rénovation avec le lancement du projet France Rénov', articulé autour de l'ANAH et du dispositif Ma Prime Rénov'. Ce dispositif public vient compléter le système des CEE (Certification Economie d'Energie) financé par les obligés.

Le cumul de ces deux outils devrait permettre d'atteindre les objectifs de rénovation extrêmement ambitieux annoncé par les pouvoirs publics à savoir plus de 700 000 rénovations par an.

Les industriels considèrent que l'atteinte de ces objectifs présuppose que l'ensemble du dispositif reste simple pour les utilisateurs et stable dans le temps. Cette dernière remarque est particulièrement sensible pour les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Même s'il est acquis qu'une rénovation réussie passera par un certain nombre de modifications dans le bâtiment pour parvenir à ce qu'il est convenu d'appeler une « rénovation performante » ...il convient de prévoir que cette rénovation complète puisse être effectuée par étapes successives en commençant par les travaux les plus rentables en termes d'économie d'énergie. En l'espèce, le changement du générateur de chaleur reste la plupart du temps le plus rentable à court terme.

Autre remarque, la Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dispose dans son article 158 que les travaux portant sur les parois opaques ou vitrées donnant sur l'extérieur des bâtiments ainsi que ceux portant sur les installations de ventilation et de chauffage doivent, si nécessaire, s'accompagner de travaux complémentaires permettant de garantir un renouvellement suffisant mais maîtrisé de l'air.

Les industriels d'Uniclima apportent leur soutien à cette disposition qui vient donner une assise législative à un slogan qui leur tient à cœur, à savoir :

Pas de rénovation sans ventilation !

Notre souhait est que cette disposition trouve sa traduction dans tous les textes d'application s'agissant de la rénovation (RT élément et RT Globale en particulier) ainsi que les programmes de soutien à la rénovation.

Les développements industriels de ces dernières années ont permis à de nombreux produits et systèmes de chaleur renouvelable de trouver leur place sur le marché.

Des soutiens doivent être amplifiés pour ces produits chaleur renouvelable et notamment : solaire thermique, chaudière bois et pompes à chaleur.

S'agissant de ces dernières, les industriels demandent à ce qu'il soit mis fin, en France, à des pratiques de calcul utilisées par les pouvoirs publics pour calculer ce qu'il est convenu d'appeler la « part EnR » des pompes à chaleur.

En effet la méthode de calcul qui figure dans les textes français en vigueur se traduit par une minoration très importante de ladite « part EnR » alors même que cette méthode de calcul est contraire aux textes communautaires applicables.

Cette minoration des performances des pompes à chaleur débouche dans les faits sur une baisse en soutien accordés pour leur intégration dans les projets de rénovation.

Par ailleurs Uniclimate est partenaire du projet européen HARP

Les grandes lignes du projet et son organisation auprès des partenaires :

HARP est l'acronyme de « **Heating Appliance Retrofit Planning** » signifiant en français « planification de la rénovation des systèmes de chauffage ». Ce projet a pour but d'aiguiller les consommateurs dans l'estimation et le remplacement de leurs appareils de chauffage.

Le projet fait partie du programme Horizon2020 lancée et financé par la Commission européenne. Le projet a une durée initiale de 3 ans.

Cinq pays européens participent, à savoir : France, Italie, Espagne, Portugal, et Allemagne. Ce projet est coordonné par ADENE (l'équivalent de l'ADEME au Portugal) ; il se constitue d'un consortium de 18 partenaires professionnels, association du génie climatique et ONG représentant les consommateurs ; chaque typologie de partenaire est répartie sur les 5 pays signataires afin d'apporter les ressources nécessaires et d'appliquer au mieux le projet et son outil sur l'ensemble des territoires concernés.

En France les partenaires sont : Uniclimate, Energies&Avenir et Energie2050 pour représenter les consommateurs.

Le constat du projet HARP :

60 % du parc des appareils de chauffage installés en Europe est constitué des chaudières peu performantes ou vieillissantes (classe C ou moins).

Dans la plupart des pays européens, les consommateurs ne sont pas informés de la performance énergétique de leurs appareils installés.

Le but du projet HARP est de proposer **un outil en ligne nommé HARPa, gratuit et accessible à tous**, qui se sert de l'étiquette énergétique pour aiguiller le consommateur dans l'estimation de la performance énergétique de son appareil de chauffage. Ce service lui permettra ainsi de s'informer puis il pourra être conseillé sur des solutions par rapport à des critères de consommation et d'habitation ainsi que redirigé vers un professionnel pouvant l'aider dans l'optimisation de son système de chauffage.

Où en sommes-nous sur ce projet ?

Le projet a lancé en octobre sa 2ème campagne auprès des consommateurs et des professionnels.

Les actions mises en place avec Energies et Avenir pour former et informer les installateurs et autres professionnels chauffagistes sur notre projet et outils HARP :

- Webinars
- Communication one to one mailing / newsletter;
- Ainsi que publications sur les réseaux sociaux/ sites web.

Un Kit pour les consommateurs français avec des fiches techniques sur chacune des technologies de chauffage, des flyers ainsi que des *serious games* pour informer.

Pour plus d'information sur le projet : <https://heating-retrofit.eu>

Contact : Philippine Fromont, Chef de projet HARP – Uniclimate / philippine.fromont@uniclima.fr

II. UNICLIMA, UN ACTEUR DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2.1. Les PEP

Dans le cadre du calcul de l'impact carbone sur le cycle de vie du bâtiment, il était indispensable que les industriels du Génie climatique / frigorifique mettent à disposition les informations relatives à l'impact environnemental de leurs produits du berceau à la tombe.

C'est ainsi que UNICLIMA a rejoint les travaux engagés il y a plus de 10 ans par notre Fédération la Fieec, au sein de l'association PEP Ecopassport (Profil Environnemental Produit).

Parce que cette approche nouvelle d'ACV vient modifier considérablement les méthodes de travail des industriels, Uniclimate a fait le choix de contribuer dans un premier temps au développement de PEP collectifs pour aider les industriels dans leur apprentissage de cette nouvelle exigence.

A ce jour 26 PEP collectifs ont été réalisés et 10 sont en cours de développement en vue d'une publication dans les prochains mois. D'autre part 10 PSR (règles sectorielles de description par famille de produit) sont à réviser suite à la parution du PCR Edition4 en septembre 2021.

Forts de cette expérience, les industriels se lancent progressivement dans l'établissement et la mise à disposition de PEP individuels sur la base Inies.

Les PEP pourront être utilisés dans la mise en œuvre des calculs de la RE 2020 pour le volet environnemental de cette réglementation qui est venu compléter le volet traditionnel « énergie ».

Les industriels contribuent activement à donner une dimension internationale à ce projet PEP, notamment lors de négociations qui se tiennent actuellement au sein des institutions européennes, l'objectif étant de conserver l'avantage français dans ce domaine.

Il serait souhaitable que les pouvoirs publics apportent leur soutien à ces démarches dans ce cadre européen afin que les investissements déjà réalisés en France sur ce sujet soient valorisés et constituent un avantage concurrentiel dans le cadre de l'Union européenne.

2.2. La collecte et le recyclage des produits en fin de vie

Le Gouvernement lance ce qu'il est convenu d'appeler la REP bâtiment (Responsabilité élargie du Producteur) qui confie aux fournisseurs des produits de construction du bâtiment, la responsabilité de mettre en place la filière pour collecter et recycler les déchets du bâtiment en fin de vie.

Ce fait ne constitue pas une nouveauté pour la filière du génie climatique puisqu'elle est impliquée depuis l'origine dans le traitement des DEEE (Déchets Equipements Electriques et Electroniques), et qu'elle a contribué à la mise en place des filières de collecte et recyclage.

Ce travail a été effectué dans un premier temps pour les produits domestiques avant d'être étendu aux produits professionnels. De plus, les industriels d'Uniclimate, de leur propre initiative ont introduit les chaudières gaz / fioul et bois dans ce processus dès 2017, en anticipation

de la réglementation européenne qui n'envisageait cette obligation qu'à compter d'août 2018.

On note que, par tradition, tous les équipements du génie climatique ont des durées de vie longues, disposent de filières de réparation alimentées par les pièces détachées mises à disposition par les industriels.

Les règles d'écoconception des produits sont en outre définies au niveau européen avec un calendrier de révisions régulières. Uniclimate est fortement impliqué dans ces travaux par l'intermédiaire de son adhésion à plusieurs associations européennes.

Malgré tout, certains équipements commercialisés par les industriels UNICLIMA entrent dans le périmètre des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) ; on peut mentionner par exemple les conduits de ventilation ou les radiateurs.

Les démarches ont déjà été engagées pour permettre à ces derniers de bénéficier des prestations des éco-organismes PMCB qui devraient se mettre en place dans le courant de l'année 2022.

Toutefois, Uniclimate souhaite :

- **D'une part contribuer à la clarification de la limite entre les DEEE et les déchets PMCB dans le cadre d'un avis aux producteurs qui sera établi par les pouvoirs publics.**
- **D'autre part que les pouvoirs publics, dans la fixation des objectifs de collecte, reconnaissent le fait que tout le gisement des déchets n'est pas directement accessible pour les éco-organismes ; les difficultés rencontrées par les éco-organismes DEEE à cet égard en sont l'illustration.**

2.3. Garder une priorité à la performance énergétique

S'agissant d'équipements qui consomment de l'énergie, l'essentiel de leur impact environnemental est leur consommation d'énergie pendant leur durée de vie.

Il y a au niveau européen **un corpus réglementaire considérable** (Eco Design) qui régit la conception et la fabrication des équipements du génie climatique (chauffage, ventilation, climatisation, froid...). La priorité de ces textes concerne la performance énergétique des équipements avec des exigences plus fortes définies lors de mises à jour régulières.

Cette amélioration constante de la performance énergétique des équipements est d'autant plus importante que **le prix de toutes les énergies augmente** et que l'on s'accorde à dire que cette préoccupation sera de plus en plus présente pour les utilisateurs.

Ces textes étant en lien étroit avec **les normes produits** disponibles développées au niveau européen et international, l'implication des industriels et d'Uniclimate est très forte dans l'élaboration de nouvelles normes ou de leurs mises à jour.

Conscients de leur responsabilité, les industriels soutiennent **les programmes de certification** de la performance énergétiques des équipements.

On note que dans le cadre des activités ci-dessus, les industriels d'UNICLIMA se réjouissent de pouvoir bénéficier du soutien et de l'expertise du Cetiati, centre technique industriel (CTI)

de la profession. Uniclimate se félicite du fait que les pouvoirs publics aient consacré réglementairement l'existence et le financement des CTI.

III. UNICLIMA, UN ACTEUR DU BIEN ÊTRE ET DE LA SANTÉ DANS LES BÂTIMENTS

En 2020 et 2021, la crise sanitaire liée au Covid a mis en lumière la nécessité pour le bâtiment de bénéficier d'un renouvellement d'air suffisant, notamment à travers la ventilation pour bénéficier d'une bonne qualité de l'air intérieur, l'objectif poursuivi étant de diminuer la charge virale dans les espaces clos.

Les industriels d'UNICLIMA sont à même de proposer des solutions immédiatement opérationnelles à cet effet.

On note au préalable qu'il ne faut pas confondre aération avec ventilation ; si l'aération par l'ouverture des fenêtres est capable, momentanément d'effectuer un apport d'air neuf, seuls les systèmes de ventilation, éventuellement complétés par des éléments de filtration, sont en mesure d'apporter une solution efficace et pérenne dans le temps.

Cette pandémie a également vu se développer une offre plus conséquente d'appareils autonomes ou de systèmes d'épuration intégrés.

Les techniques employées pour assurer une épuration de l'air sont diverses et parfois complémentaires (filtration particulaire + moléculaire / filtration + UVC...).

Uniclimate a développé en 2021 des outils de communication regroupés sous l'appellation « **COMBO QAI** » à l'attention des utilisateurs et des acteurs du terrain pour améliorer la connaissance de ces dispositifs qui contribuent aussi à une meilleure qualité d'air intérieur.

Un premier guide a été diffusé en juin 2021 à l'attention des établissements recevant du public au moment de leur réouverture (bars, restaurants...). Un second vient de paraître sur les épurateurs d'air pour le secteur tertiaire (bureaux, écoles...).

Le Combo QAI sera mis en avant lors du salon Interclima 2022.

Toutes ces solutions pour une bonne QAI qui contribuent à la santé et au bien-être dans le bâtiment viennent ainsi compléter d'autres équipements apportant du confort dans les bâtiments, tout au long de l'année : chauffage, confort d'été et production d'eau chaude sanitaire.

IV. UNICLIMA, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LES FILIÈRES

Les industriels savent qu'ils ont impérativement besoin de travailler avec tous les acteurs du bâtiment et de communiquer avec eux.

4.1. Les associations filières

Uniclimate qui dispose de plusieurs groupes de travail par famille de produits s'est toujours attaché à nouer des relations avec l'ensemble de la filière dans le cadre d'associations spécialisées.

C'est ainsi que depuis des années, Uniclimate travaille aux côtés d'énergéticiens, installateurs, distributeurs... à la promotion du concept de chauffage central et de boucle à eau chaude dans le cadre de l'association Energies&Avenir.

S'agissant des pompes à chaleur, Uniclimate contribue fortement au bon fonctionnement de l'Afpac au sein de laquelle elle rencontre là aussi les acteurs de cette filière.

S'agissant du Froid et de la climatisation, Uniclimate peut compter sur deux associations complémentaires que sont l'AFF et l'AFCE. La première a une approche plus généraliste des questions du Froid, là où l'AFCE porte particulièrement son action sur les fluides frigorigènes.

Enfin, 2021 aura été l'année du démarrage opérationnel de l'association française de Ventilation (AFV) aux côtés des fédérations d'installateurs pour porter collectivement le message de la ventilation comme vecteur indispensable de la qualité de l'air intérieur dont tout le monde reconnaît désormais l'importance.

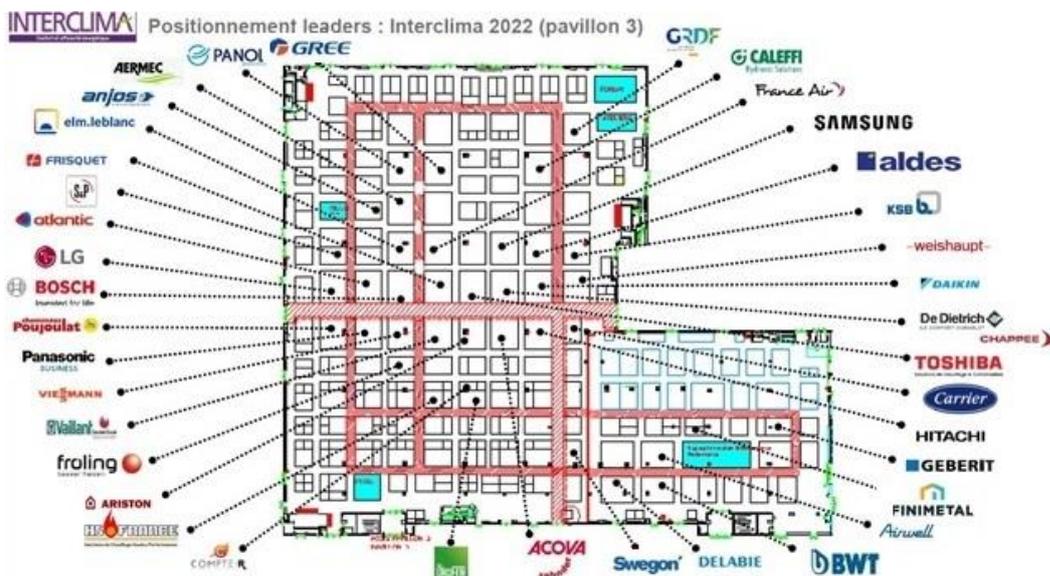
Parmi les objectifs de cette association, on note la nécessité de rendre opérationnelle dans les textes réglementaires la reconnaissance législative déjà obtenue en ce qui concerne la nécessité de prendre en compte la QAI dans les projets (CCH, ESSOC, mise en œuvre de la Loi Climat Résilience, LTE...)

4.2. Une communication collective lors d'Interclima

- **Représentation de tous les secteurs de la Profession**

Interclima revient à la Porte de Versailles à Paris du 3 au 6 octobre prochain ! À 9 mois de l'événement, le salon est déjà réservé à plus de 80 %. Il ne reste que quelques stands de 9 ou 18 m² disponibles à ce jour. Toutes les conditions sont réunies pour qu'Interclima 2022 soit une édition exceptionnelle, avec Batimat et Idéobain au sein du Mondial du bâtiment.

Retour de grandes marques leader



L'édition 2022 est marquée par le retour de nombreuses grandes marques dans tous les domaines. La participation des adhérents d'Uniclimate revient à un niveau proche de son maximum historique de 2012 !

Solutions pour le tertiaire et les logements

Toutes les solutions techniques pour les bâtiments tertiaires sont représentées, aux côtés des équipements destinés aux logements collectifs et individuels : des solutions hydrauliques, des échangeurs thermiques, des équipements centralisés en aéraulique et thermique, climatisation et confort d'été...

L'évolution de l'offre de chaudières sera également au cœur du salon, avec des thématiques comme le gaz vert et l'hydrogène, le tout sur fond de partenariat stratégique inédit avec les 15 000 installateurs Professionnels du gaz.

Tous les fabricants de chaudières biomasse

Les énergies renouvelables seront très présentes avec un Espace chaudières biomasse qui fait le plein : pratiquement toutes les marques du marché seront présentes. La représentation des pompes à chaleur sera à nouveau très forte et quelques acteurs de la chaleur solaire sont également engagés, sans compter la récupération d'énergie... Là encore, un partenariat stratégique inédit avec Qualit'ENR et ses 15 000 installateurs qualifiés a été mise en place.

La ventilation au cœur des débats

Les industriels de la ventilation sont là ! Révélée par la crise sanitaire, la qualité de l'air sera à nouveau l'un des thèmes majeurs du salon. Un Espace y est entièrement consacré avec des conférences et un atelier. Aux côtés d'Uniclimate sera engagée l'ensemble de la filière professionnelle représentée par la nouvelle **Association française de la ventilation**.

Le salon des innovations technologiques

Le concours des **Awards de l'innovation** espère bien en 2022 battre son record de 42 participations, 20 nominés et 8 lauréats en 2019. Tous les participants seront présents tous les jours au sein de **l'Espace Innovation et performance**, véritable concentré de solutions pour les visiteurs pressés. Ces derniers pourront établir leur propre Palmarès de l'innovation en votant sur des bornes interactives !

- **Attractivité des métiers**

Des métiers qui recrutent !

Les métiers du génie climatique recrutent et peinent à pourvoir tous les postes offerts. Les métiers et le recrutement seront donc plus que jamais au cœur du salon, notamment avec la participation du nouveau groupe de travail sur l'attractivité des métiers de l'industrie constitués des adhérents d'Uniclimate. Cet espace se construit en collaboration avec tous les acteurs de la filière et l'implication de **l'Association des techniciens et ingénieurs en climatique, ventilation et froid** (AICVF) et son réseau de 50 établissements d'enseignement...

A propos d'Uniclimate

Uniclimate est le syndicat professionnel des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques. Il rassemble 86 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 6,6 milliards d'euros, dont 1,8 à l'export, pour 21 400 emplois en France.

Uniclimate représente les domaines d'activité suivants : la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

11-17 rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS Cedex 16

Tel : 01 45 05 70 00 - Email : uniclima@uniclima.fr – Site Internet : www.uniclima.fr



Contact Presse

Tél. 01 39 24 29 00

appoline@factocom.fr

FACTOCOM

Votre Agence de Communication

10 rue André Chénier

78000 Versailles - FRANCE

www.factocom.fr | www.rp.factocom.fr

